

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 30 (1916)

Heft: [1]: Livre commémoratif : publié à l'occasion du jubilé de la Société Suisse d'Héraldique = Festschrift zur Jubiläumsfeier der Schweizerischen Heraldischen Gesellschaft

Artikel: Vingt-cinq années d'activité de notre société

Autor: Grellet, Jean

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-744634>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de beaucoup de peine. Il était un lien vivant entre la suisse alémanique et la suisse romande. Son autorité qui s'imposait n'a fait que grandir. L'unanimité avec laquelle il fut porté à la présidence s'est maintenue depuis 25 ans lors de chaque renouvellement du comité. Nous tenons à lui apporter ici l'hommage de l'affection et de la reconnaissance de tous ses collègues. Si l'on peut dire que sans Maurice Tripet la Société suisse d'héraldique n'aurait pas eu l'occasion de naître, il est certain aussi que sans M. Jean Grellet elle n'aurait pas grandi et prospéré comme elle a fait.

Nous avons aussi ce très grand avantage de n'avoir pas à créer et à lancer notre organe. Nous l'avons trouvé tout fait, soutenu déjà par une suffisamment nombreuse clientèle d'abonnés. La Société d'héraldique n'a pas fondé les *Archives héraldiques*, c'est l'inverse qui s'est produit. Maurice Tripet a créé les *Archives* et autour des Archives la société s'est formée comme par un phénomène de cristallisation. Puis, l'un aidant l'autre, la société à son tour a développé et perfectionné son organe.

* *

Quelle ne serait pas la joie de celui qui lançait bravement, en 1887, le premier numéro bien fruste et gauchement autographié de ce journal, s'il pouvait voir aujourd'hui l'allure qu'il a prise, la richesse de son texte, la beauté de ses illustrations, le nombre et la qualité de ses collaborateurs. Avec quel enthousiasme il assisterait à ce vingt-cinquième anniversaire de la société qui est bien littéralement issue de son travail et de l'élan généreux de son cœur! Comme il lui recommanderait aussi avec instance et avec émotion de ne pas oublier l'idée à laquelle elle doit sa naissance: travailler à ce que l'héraldique reste un art vivant, une langue comprise du peuple, un arbre enraciné en pleine terre et portant des fleurs et des fruits; non pas la plante morte dont on se borne à conserver et à étudier les restes dans le silence des musées et dans la poussière des archives!

Vingt-cinq années d'activité de notre société,

par Jean Grellet.

Dans les pages qui précèdent M. Jean de Pury a raconté gracieusement les origines de notre société et a rendu un juste tribut à la mémoire du courageux champion qui, en créant les *Archives héraldiques*, posa les fondements sur lesquels put s'élever notre édifice, mais M. de Pury a laissé subsister une regrettable lacune en ne mentionnant pas, qu'il est lui-même l'auteur de la lettre parue en février 1890 et de l'idée de la création d'une Société héraldique suisse. Il est donc notre père spirituel, ou si l'on veut le briquet qui en faisant jaillir la première étincelle a allumé le feu bientôt pétillant qui nous éclaire et nous réchauffe de ses rayons.



Le Colonel Jean de Pury
Membre fondateur de la Société suisse
d'héraldique et son premier vice-président

L'idée ainsi lancée trouva de l'écho auprès d'un certain nombre de fervents de l'héraldique qui se réunirent une première fois le 13 avril 1891 à Neuchâtel sous la présidence du doyen d'âge, M. Adolphe Gautier de Genève, en assemblée constitutive. Celle-ci adopta des statuts, décida de lancer un appel dans toute la Suisse, élit un comité et le chargea de prononcer la constitution définitive de la Société, dès que le nombre d'adhésions serait suffisant, ce qui put avoir lieu dans une nouvelle séance, le 26 octobre de la même année, 48 membres fondateurs ayant répondu à l'appel. Le premier comité était composé des MM. Jean Grellet, président, Jean de Pury, vice-président, James de Dardel, caissier, Maurice Tripet, secrétaire-archiviste, Frédéric de Bosset, Samuel de Perregaux, Chs. Eug. Tissot, tous à Neuchâtel, Adolphe Gautier à Genève, Ferdinand Gull à St-Gall, W. F. de Mülinen à Berne et E. A. Stückelberg à Bâle. Les

années ont forcément apporté quelques modifications dans la composition de ce comité soit par décès, c'est le cas de MM. Tripet, Tissot et Gautier, soit par démission, mais quatre de ses membres, MM. de Pury, Gull, de Mülinen et le président ont blanchi sous le harnais et peuvent célébrer le jubilé de la Société, fidèles encore au poste auquel ils ont été appelés il y a vingt-cinq ans.

Un des premiers soins de la jeune société a été d'établir des relations d'échange de publications avec des sociétés similaires de l'étranger, de s'adjoindre quelques membres honoraires et correspondants, enfin de demander à l'excellent artiste Chr. Bühler à Berne le dessin d'un diplôme pour les membres de la société qui, noblesse oblige, ne pouvait pas se dispenser de se choisir un emblème héraldique. Mais ce n'étaient là que des préliminaires et, dès l'année suivante, elle organisait à l'occasion de sa première assemblée générale à Neuchâtel, dans une des salles du Musée historique, alors encore disponible, une exposition héraldique. Elle participa également en 1894 à l'exposition cantonale d'Yverdon et en 1896 à l'exposition nationale de Genève où elle obtint une médaille de bronze. Quoique bien modestes et ne présentant guère que des objets appartenant aux membres eux-mêmes: collections de sceaux, d'armoriaux, de généalogies, travaux personnels etc., ces expositions n'en contribuèrent pas moins à éveiller la curiosité pour notre branche d'études, mais elles restèrent bien en arrière de l'intérêt des expositions locales, organisées par les amis qui nous recevaient, lors de la plupart de nos assemblées générales. On prête plus volontiers des objets de valeur lorsqu'ils ne sortent pas de la localité et que l'emprunt est fait

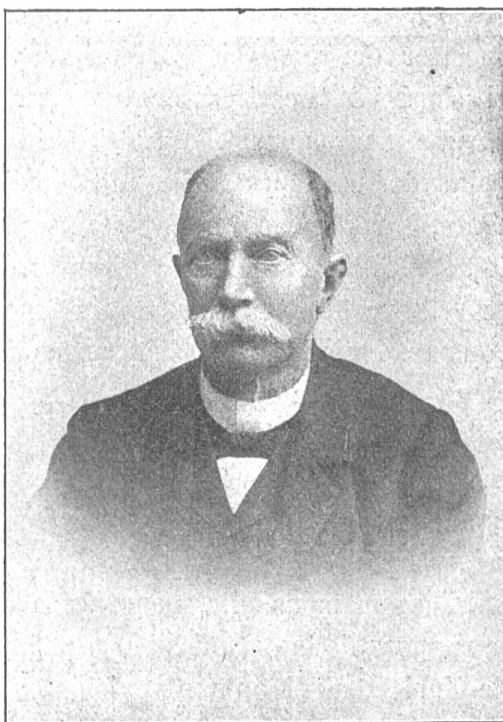
pour une courte durée. Aussi avons-nous, dans ces occasions, pu étudier de véritables trésors héraldiques qui, conservés par les familles avec un soin jaloux, ne sont pas généralement accessibles. Les musées, les bibliothèques et les archives publiques ont alors aussi sorti à notre intention de leurs rayons objets d'art, manuscrits et documents, comme les églises nous faisaient voir chasses, missels et parements pouvant nous intéresser.

Ces pèlerinages à la recherche de précieux objets d'études justifieraient à eux seuls la coutume des assemblées annuelles d'une société comme la notre, en dépit des plaintes qui s'élèvent souvent contre la multiplication des fêtes, car rien ne saurait être plus louable que d'apprendre à connaître les beautés naturelles de son pays et les trésors artistiques ou historiques qu'il recèle. Quel riche butin scientifique un observateur un peu attentif n'a-t-il pas pu remporter de nos assemblées! Sauf deux exceptions,

elles ont toutes eu lieu en automne et leur programme reste le même dans les grandes lignes, bien que variant à l'infini dans le détail, suivant les circonstances : le samedi après-midi est consacré à une visite des musées et monuments de la localité, vers 5 heures a lieu la séance suivie d'un souper en commun ; pour le lendemain, à moins qu'il ne s'agisse d'une grande ville offrant suffisamment de ressources pour absorber notre temps, une course à quelque site, église ou château des environs est prévue.

Nous laissons à une autre plume le soin de retracer les diverses étapes de nos assemblées générales. Pour les participants les noms mentionnés suffiront à évoquer dans leur mémoire mainte charmante et inoubliable vision ; il leur est également resté le souvenir des nombreux et intéressants travaux entendus dans nos séances. Celles-ci ont encore une troisième raison d'être qui en forme même le noyau autour duquel explorations et communications viennent se grouper comme le plaisir après le devoir accompli, nous voulons parler de leur but administratif, parfois un peu ardu : il s'agit de procéder à l'élection du comité et des commissions permanentes tous les trois ans, de nommer des commissions spéciales, d'équilibrer le budget ; puis ce sont des décisions à prendre sur telle ou telle question intéressant la prospérité de la société ou le domaine de son activité.

Dès 1894, à la suite du décès de leur fondateur, nous nous décidions à reprendre à notre compte la publication des *Archives héraldiques* et l'année suivante nous nous offrions le luxe d'une mesure assurément rare dans les annales d'une société, en abaissant la contribution annuelle de 15 à 10 francs.



† Adolphe Gautier 1825—1896
Auteur de l'*Armorial genevois*
Vice-président de la Société suisse
d'héraldique

Nous avons toujours maintenu ce taux dont la modicité n'a pas manqué de nous susciter de temps à autres quelques soucis, en présence de déficits menaçants. Il s'agissait de faciliter le recrutement des membres, ce qui nous a réussi et comme nous nous efforcions en même temps d'améliorer notre publication au point de vue du papier, de l'impression et de l'illustration, aussi bien que du texte, nous eûmes la satisfaction de voir se joindre à nous des membres de toutes les parties de la Suisse allemande, plus riche en monuments héraldiques que les cantons romands, ainsi que de l'étranger, et en particulier toute une cohorte de jeunes et zélés zuricois qualifiés par leurs études à devenir de précieux collaborateurs, l'un d'eux n'avait-il pas fait sa thèse de doctorat sur un sujet héraldique! Nous crûmes donc bien faire en accueillant à l'assemblée générale de Genève la proposition de renvoyer à une commission l'étude de nouvelles améliorations des *Archives* tendant à accentuer leur caractère de revue scientifique et entre autres à abandonner le système un peu haletant d'une publication mensuelle, pour ne la plus faire paraître que trimestriellement. Sur le rapport de la commission ces changements étaient votés à l'assemblée générale de Zurich, ainsi qu'une révision des statuts. Le comité réélu fut renforcé d'éléments de la Suisse allemande et les *Archives*, imprimées jusque là à Neuchâtel, furent publiées à partir de l'année suivante à Zurich, le président abandonnant volontiers la rédaction à M. le Dr Ganz, le savant auteur d'un très important ouvrage sur l'héraldique suisse au XII^e et XIII^e siècle que nous avons publié dès lors comme supplément.

Parmi les décisions prises dans nos assemblées nous nous bornerons à relever quelques unes des plus importantes. A Berne on votait un crédit de fr. 500 pour se livrer à une propagande plus active, à Aarau on décidait la publication, comme supplément aux *Archives*, d'un Manuel généalogique des familles ayant joué un rôle dans l'histoire suisse et en confiait la direction à une commission présidée par M. le Dr Merz. Cette publication utile et fort appréciée vient de terminer son second volume. Un crédit annuel de fr. 500, porté plus tard à fr. 600, lui a été alloué, comme aussi la *Bibliothèque* bénéficie d'un crédit de fr. 100 à 150 pour son entretien. Celle-ci, déposée à l'origine chez le président, fut transférée avec la rédaction à Zurich, puis en 1904 aux archives de Bâle et trouva enfin asile depuis 1910 à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg.

Depuis 25 ans le principal effort de la Société s'est porté comme de juste sur la publication des *Archives héraldiques* qu'elle a réussi à classer parmi les premières revues du genre, tant par la variété et l'intérêt du texte que par le soin apporté à son illustration. Sans doute avec plus de ressources on pourrait faire mieux encore, surtout à ce dernier point de vue, mais il ne faut pas oublier non plus qu'en se bornant à cultiver un domaine très spécial, le champ d'activité est relativement limité, d'où peut-être une certaine uniformité et que nos nombreux collaborateurs travaillent pour l'amour de la chose, à titre gracieux, de même que les rédacteurs qui ont été successivement: MM. *Grellet* 1894-1898, Dr *P. Ganz* 1898-1900, Dr *E. A. Stückelberg* 1900-1905, Dr *A. Burck-*

hardt 1905-1910, Dr *F. Hegi* 1910-1915. A partir de 1905 les parties allemande et française furent dédoublées, M. *Fr.-Th. Dubois* fut chargé de cette dernière et lorsqu'à la démission de M. Hegi, l'année passée, il devint premier rédacteur, M. *W. R. Stähelin* lui fut adjoint pour la partie allemande.

L'abondance des renseignements contenus dans les 25 premiers volumes des *Archives* nous est révélée dans la copieuse table des matières établie par le regretté C. Byland et que la société vient de publier. C'est encore là une œuvre qui rendra de précieux services.

Cette table nous fait en quelque sorte toucher du doigt l'activité scientifique de la société et les domaines sur lesquels elle s'est étendue, à la fois héraldiques et généalogiques. Notre premier but est de faire connaître les monuments héraldiques de la Suisse, de les étudier au point de vue artistique et historique, qu'il s'agisse de sceaux, de tombeaux, de vitraux, de tapisseries, d'écussons ornant des édifices publics ou des maisons privées, de livres de famille, de meubles etc., de préférence les spécimens des bonnes époques. Mais les applications de l'héraldique sont infinies et de tous les temps; elles ont donc subi l'influence de la mode et du mauvais goût jusqu'à nos jours et il n'est pas possible de s'arrêter à une certaine époque en éliminant tout ce qui est postérieur. Cependant nous nous appliquons à ne tenir compte de la décadence que pour autant qu'il s'agit de pièces ayant un caractère historique, et nous mettons en garde contre l'imitation de mauvais exemples. Nous faisons très volontiers une petite place aux artistes modernes dont les œuvres, en revenant aux bonnes traditions ou en créant des formes artistiques nouvelles, tendent à relever le goût. Les plus riches monuments héraldiques que nous ayons en Suisse sont les vitraux, aussi leur vouons-nous une attention spéciale, comme en font foi plus de 80 reproductions que nous leur avons consacrées. Nos bibliothèques recèlent d'anciens armoriaux manuscrits, comme ceux de Haggenberg, de Cysat et d'autres qui ont été décrits et analysés; des pièces spéciales du blason, leur fréquence, leurs variations et signification ont été étudiées; de nombreuses lettres de noblesse, souvent somptueusement enluminées ont été reproduites, les armes de la Confédération, de plusieurs cantons, villes et diocèses ont eu leurs monographies, de même que les ordres de chevalerie auxquels des Suisses ont été affiliés; l'emploi de l'héraldique dans les arts et métiers, dans l'architecture, dans la numismatique n'a pas été oublié; des conseils ont été donnés sur la manière d'établir les généalogies et chroniques de famille; de chatoyantes bannières ont flotté dans nos pages; les comtes de Toggenbourg, de Werdenberg, de Rapperswyl y ont fait résonner leurs éperons et y ont empreint leurs sceaux, de même que de nombreux chevaliers de moindre parage ou de nobles abbesses y ont dormi de leur dernier sommeil sous la dalle blasonnée; les esquisses héraldiques des Holbein, des Simmler ont été révélées; Neuchâtel, Berne, Lucerne ont eu leur nobiliaire; les ascendants ou descendants d'hommes célèbres ou simplement marquants, écrivains, réformateurs, militaires, nous ont initiés aux mystères de l'atavisme; le cliquetis des armes a retenti; des crosses épiscopales ont été signalées; des livres d'amis avec leurs

enluminures se sont ouverts pour nos lecteurs qui ont également obtenu accès dans les demeures aux fresques et aux tentures armoriées; des cimiers, des casques, d'antiques boucliers ont paradé; de nombreux ex-libris nous ont parlé de précieuses bibliothèques disparues; des coupes, des pièces d'orfèvrerie ciselées ont brillé à nos yeux émerveillés.

Nous ne sommes du reste pas exclusifs et, si nous accordons avec raison la préférence aux matières suisses, bien loin encore d'être épuisées, nous avons fréquemment aussi accueilli des sujets étrangers et parlé des plus anciennes armoiries françaises, des sceaux westphaliens et espagnols, et fait des incursions en Italie, en Angleterre, en Suède et en Russie, dans les colonies d'outre-mer, dans les chartreuses de tous les pays, voire même dans l'héraldique japonaise.

Telles sont en grandes lignes quelques-unes des matières traitées dans notre revue au point de vue héraldique dans de sérieux articles, dus à des plumes compétentes, et abondamment étayées de planches ou d'illustrations dans le texte, mais il nous faudrait des pages pour être un peu plus précis et ne donner que quelques-uns des principaux titres; nous devons donc nous contenter de cet aperçu à vol d'oiseau.

D'autre part les généalogistes trouveront aussi leur compte dans les *Archives*, des chroniques de familles nombreuses y ont étalé leurs arbres généalogiques, leurs tableaux de quartiers et leurs alliances. Ils trouveront une moisson plus abondante encore dans le *Manuel généalogique suisse*, également publié par notre société, comme auxiliaire indispensable de l'étude de l'histoire nationale. Toutes les familles de dynastes suisses, aujourd'hui disparues, qui au moyen âge régnaient en petits souverains, et bon nombre de leurs vassaux de noblesse territoriale ou ministérielle, qui à chaque tournant se trouvent intervenant dans les conflits, siégeant dans les conseils, administrant la justice ou testant en faveur de fondations pieuses, ont trouvé place dans ces tableaux généalogiques accompagnés de régestes basés sur de consciencieuses recherches et enrichis de nombreuses planches de sceaux.

La société compte encore à son actif l'élaboration du fascicule « *Héraldique et Généalogie* » de la *Bibliographie nationale suisse* publié en 1895.

Enfin nous mentionnerons qu'à plusieurs reprises nous avons tenté d'intervenir auprès des autorités ou de nous mettre à la disposition des architectes, comme conseillers, en vue d'éviter ou de réparer des hérésies héraldiques, si fréquentes sur nos monuments publics. Mais nos efforts dans ce sens n'ont malheureusement rencontré que peu d'écho. En parcourant les décisions prises ou les désirs émis dans nos assemblées générales, nous en rencontrons un certain nombre encore restés à l'état de vœux pieux. Telles sont la publication d'un armorial général de la Suisse, d'armoriaux des évêchés et monastères, des communes; il a aussi été proposé de former des collections de sceaux et de reproductions de monuments héraldiques. Ce sont là pour la plupart des entreprises trop considérables pour être réalisées au pied levé, mais s'il n'a pas encore pu leur être donné suite dans le sens espéré par les instigateurs, la semence ainsi jetée n'a cependant pas été perdue, plusieurs membres s'occupant de recueillir

petit à petit ces documents. Ainsi une collection importante de matrices de sceaux a été créée aux archives de Bâle; nos planches forment une mine de reproductions; des apports à l'armorial des communes ont déjà paru à plusieurs reprises dans les *Archives* et M. Byland a légué à notre bibliothèque de nombreuses fiches ayant trait à cet objet; des amateurs étudient les armes des familles de certaines localités ou régions, comme par exemple celles du Tessin et de Schwyz actuellement en cours de publication; d'autres membres s'occupent des couvents. Tout cela demande à être complété, mais ce sont autant de pierres s'accumulant peu à peu et mises à disposition, en attendant que l'édifice puisse être parachevé.

Nous avons jusqu'à présent surtout parlé des aspirations idéales de notre société. Il nous reste à dire un mot du développement de son activité matérielle. Comme cela a déjà été dit, nous débutons en 1891 avec 48 membres fondateurs, en 1897 nous étions 135 pour arriver à 240 en 1905 et atteindre en 1912 le maximum de 325 membres, nombre que la guerre n'a que peu modifié, car s'il s'est produit quelques défections, elles ont été plus que comblées par de nouvelles adhésions. Il va sans dire que l'état financier a marché de pair avec la fluctuation de l'effectif des membres. En 1891 nos livres accusent fr. 481 de recettes et 36 centimes de dépenses. Les recettes ordinaires se composent pour la grosse part de la contribution des membres, puis des finances d'entrée, du produit des abonnements et de la vente de volumes des années antérieures des *Archives*. Elles atteignaient fr. 1920 en 1895, fr. 3500 en 1905 et depuis 1910 fluctuent entre fr. 4300 et fr. 4700. Elles ont ainsi atteint en 25 ans, en chiffre rond, fr. 74 000 auxquels sont venus se joindre fr. 6000 de legs et dons divers dont fr. 2000 de M. Diener et fr. 1000 de M. Coolidge, de sorte que nous avons eu à notre disposition un total de fr. 80 000 environ qui ne nous ont permis d'équilibrer nos budgets qu'à grande peine, les dépenses ayant la tendance à marcher plus vite que les recettes. De 1899 à 1905 nous avons eu une série d'années de déficits, récupérés il est vrai dans la suite, mais en 1911 nous nous trouvions de nouveau en face d'un trou béant qui nous obligea, pour ne pas augmenter la contribution des membres, à recourir à une souscription volontaire. Elle produisit la jolie somme de fr. 2154 qui nous mit de nouveau à flot. Espérons que la renchérissement du papier ne viendra pas de nouveau rompre l'équilibre, nos grosses dépenses étant représentées par nos publications. Les *Archives héraldiques* nous ont en effet coûté pour 21 années qu'elles sont à notre charge fr. 62 000 ce qui donne une moyenne d'environ fr. 2950 par an, mais tandis qu'au commencement leur coût variait entre fr. 1500 et 1800 par an, il dépasse maintenant volontiers fr. 3000 et a même atteint en 1911 fr. 4400. D'autre part nous avons accordé depuis 1901 pour la publication du *Manuel généalogique* fr. 8700 de subventions et le reste de nos recettes, sauf le solde en mains d'environ fr. 1800, a été absorbé par les frais d'administration et quelques dépenses extraordinaires, telles que subventions pour les expositions, à la bibliothèque, impression de son catalogue, propagande etc. qui représentent une moyenne d'environ fr. 300 par an.

Trois trésoriers se sont successivement acquittés avec le plus grand dévouement de la tâche épineuse de balancer nos budgets sur une pointe d'aiguille, M. J. de Dardel de 1891-1894 auquel a succédé M. S. de Perregaux en 1895, enfin depuis 1899 à ce jour M. G. Hess. Nous ajouterons que les fonctions de secrétaire ont été successivement remplies par MM. Tripet 1891-1894, S. de Perregaux 1894, J. de Pury 1895-1898, Dr P. Ganz 1898-1903 et dès lors par M. le Dr A. Burckhardt.

Trouvera-t-on notre bagage un peu mince pour un quart de siècle? Peut-être, mais c'était là une période de croissance et de tâtonnements, pendant laquelle il s'agissait avant tout d'ouvrir les voies; nous croyons cependant avoir prouvé notre raison d'être et avoir acquis notre droit à l'existence. Puisse-t-il être donné à nos après-venants d'avoir à revendiquer, lors du prochain jubilé en 1941, de plus brillants états de service. Ceux d'entre nous qui n'auront pas quitté ce monde seront les premiers à s'en réjouir.

Verzeichnis der Generalversammlungen.

Liste des assemblées générales.

- 1892 Erste Generalversammlung im Palais Du Peyrou zu **Neuchâtel** am 12. Oktober 1892. — Nach Ernennung der ersten Ehren- und korrespondierenden Mitglieder verliest der Präsident Herr Jean Grellet eine Arbeit über die heraldische Kunst im Laufe der Zeit und Herr F. Gull über die Wappen im Turm zu Erstfelden, Herr Max Diacon über die Familie Jeanneret und Herr Maurice Tripet über die Grafen von Challant und die Familie Challandes.
- 1893 Zweite Generalversammlung in **Neuchâtel** am 11. Dezember 1893. Nach einem Aufsatz des Herrn Maurice Tripet über das Leben und das Werk des Herrn Dr. Stantz bringt Herr Max Diakon eine Arbeit über die Familie des Andrié de Gorgier und Herr Präsident Jean Grellet über die Bildung der Länderwappen.
- 1894 Dritte Generalversammlung im Palais Du Peyrou zu **Neuchâtel** am 20. Oktober 1894. Es werden folgende Arbeiten verlesen: Die Biographie des Herrn Maurice Tripet durch Herrn Jean de Pury, ein Vorschlag zu einem neuen Genfer Wappenbuch in Vorbereitung durch Herrn Ad. Gautier, ein Aufsatz von Herrn Bron über die Fahne der „Cent-Suisses“, ein solcher von Herrn J. Mayor über die wappengeschmückte Chronik der Familie von Lerber, ein weiterer von Herrn J. Colin über das Kreuz in der Heraldik und endlich vom Herrn Präsidenten Jean Grellet über die Lebenskraft der heraldischen Kunst und die Entwicklung der geteilten Schilde.